

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
RÉCEPISSE DU MANDAT N° 495

Montant du mandat...	38	495
Droit.....		75
Taxe d'exp ^{on} et de factage.	0	75
TOTAL...	38	75

L'expéditeur peut indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire.
M. le requérant de
recette de la Préfecture
à du Cantal



CH 33997



D.A.

Gers le 20 Septembre 1939

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous demander
de bien vouloir me renouveler la validité
de mon passeport n° 62.
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes
sentiments respectueux.

P. Porrière

Le Maire de la Commune
de Gers, donne un avis favorable
à la demande présentée ci-dessus.

Le Maire

LE MAIRE ABSENT
L'ADJOINT

Pradier



*Immatriculé à 1939
du n° 62
du 30 juillet 1939 au 30 juillet 1940*